

FINANCES

QUELQUES EFFETS DES TAUX DE CHANGE AU POINT DE VUE DU CANADA

Décrivant la situation du change avec les Etats-Unis devant le Kiwanis Club de Winnipeg, le 1er mars, M. V. C. Brown, surintendant pour l'ouest de la Canadian Bank of Commerce, analysait ses effets comme suit: D'abord, un découragement d'importations de ce pays et un encouragement d'exportations. En second lieu, la construction d'usines manufacturières des Etats-Unis au Canada a été encouragée et il en résulte qu'un gros montant d'argent a été dépensé dans ce sens. Troisièmement, les obligations canadiennes pourront être vendues très avantageusement aux Etats-Unis et les exportations de fonds des Etats-Unis du Canada ont été diminuées. Les compagnies des Etats-Unis qui avaient des balances d'argent dans notre pays, alors que le taux du change était à un pour cent de prime, laissèrent cet argent ici, espérant que le change redeviendrait bientôt normal. Quand le change s'éleva à trois pour cent, elles espèrent qu'il retomberait vite à un pour 100, et quand il fut à cinq pour 100, elles escomptèrent qu'il ne tarderait pas à retomber à trois. A l'heure actuelle, le change est monté tellement haut que ces fonds ne sauraient plus sortir du pays. Un autre résultat de la prime élevée sur New-York, c'est que les gens en moyens du Canada y regarderont à deux fois à aller en Floride ou en Californie.

M. Brown dit aussi que s'il a été porté beaucoup d'attention à la prime sur les fonds de New-York, l'escompte sur la livre sterling est une question beaucoup plus sérieuse. L'acheteur anglais a été forcé de payer une prime très élevée pour s'assurer des fonds au Canada pour payer les produits canadiens. Le résultat a été de faire régler tout de suite les envois de viande canadienne en Europe. Il s'est produit aussi, comme résultat de l'escompte sur la livre sterling, l'envoi au Canada de millions de dollars d'actions canadiennes détenues en Grande-Bretagne et pour lesquelles il y avait un marché au Canada, de sorte qu'il y eut une forte liquidation des capitaux placés au Canada par les Européens.

M. Brown se pose ensuite la question: Combien de temps les conditions présentes du change dureront-elles? Les facteurs qui hâteront le retour à la normale sont une reprise en Grande-Bretagne, l'augmentation de production de ce pays et l'envoi de grosses quantités de bois de construction, de pulpe et autres commodités aux Etats-Unis, une bonne récolte en 1920 et la pratique de l'économie parmi les Canadiens. L'orateur soulève aussi la

question du prix que l'Europe pourra se permettre de payer la récolte canadienne de 1920 et souligne la difficulté qui pourra s'élever à ce propos. Il dit que les Etats-Unis ne tiennent pas à prêter de l'argent à l'Europe, mais s'ils n'en prêtent pas, l'Europe ne pourra pas acheter les marchandises des Etats-Unis. Les Etats-Unis ne peuvent espérer expédier couramment des marchandises en Europe dans les circonstances présentes, et la prime sur les fonds de New-York est une question beaucoup plus sérieuse pour les gens des Etats-Unis qu'elle ne l'est pour la Grande-Bretagne. De même, la prime sur les fonds de New-York peut être un bénéfice pour le Canada plutôt qu'un dommage. Elle nous est désavantageuse quand nous achetons, mais nous est profitable quand nous vendons.

Parlant de l'agriculture, M. Brown dit que les neuf-dixièmes de son temps étaient pris pour arranger des crédits pour les fermiers. La question s'est posée de savoir si les banques devaient prêter mille dollars à chacun de cent fermiers au même taux auquel \$100,000 sont prêtés à une institution commerciale. Il dit qu'une institution commerciale fournit à la banque un état préparé parfaitement, tandis qu'un emprunteur-fermier en général n'avait qu'une idée peu claire de ce qu'il possède ou de ce qu'il doit. Le banquier doit se faire le plus souvent comptable du fermier qui emprunte.

DIVIDENDE DECLARE

Le bureau de direction de la Imperial Tobacco Company a déclaré le dividende semi-annuel (No 16) de trois pour cent (3%), sur les actions privilégiées de la compagnie, payable le 31 mars 1920.

Un acompte de dividende (No 37) de un et demi pour cent (1½%), sur les actions ordinaires de la compagnie, a aussi été déclaré, payable le 30 mars 1920.

VENTES D'OBLIGATIONS

D'après les chiffres publiés par le "Monetary Times", le montant total des obligations canadiennes vendues en février a été de \$8,551,405, comparativement à \$20,504,077 en janvier et \$17,696,569 en février 1919. Ce montant se répartit comme suit: Obligations provinciales, \$2,998,000; emprunts municipaux, \$5,393,405; émissions de compagnie, \$160,000.

Les obligations provinciales représentent pour chaque province le montant suivant: Ontario, \$454,332; Manitoba, \$880,873; Québec, \$615,000; Saskatchewan, \$257,200; Alberta, \$3,030,000; Colombie-Britannique, \$150,000.